N° et Date de parution : 111006 - 06/10/2011
Periodicité : Quotidien
931195-01-03.pdf
Copyright : Afp

Le nouveau Sénat de gauche s'installe (PAPIER GENERAL)

PARIS, 6 oct 2011 (AFP) - Le nouveau Sénat de gauche a achevé de s'installer jeudi avec l'élection de trois femmes à des postes clef mais aussi celle du sénateur UMP Philippe Marini à la présidence de la commission des Finances, provoquant les premières tensions au sein de la nouvelle majorité.

La communiste Annie David, 48 ans, sénatrice de l'Isère, a été élue présidente de la commission des Affaires sociales, l'écologiste EELV Marie-Christine Blandin, 59 ans, sénatrice du Nord, présidente de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, et la socialiste Nicole Bricq, 64 ans, sénatrice de Seine-et-Marne, première femme rapporteure générale du Budget sous la Ve République.

La commission des Lois a par ailleurs désigné pour la présider le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur, celle de l'Economie Daniel Raoul (PS, Maine-et-Loire), celle des Affaires étrangères et de la Défense Jean-Louis Carrère (PS, Landes), et la commission spéciale chargée des comptes du Sénat François Marc (PS, Finistère).

La présidence de la commission des Finances a en revanche été attribuée à l'UMP qui a choisi l'ancien rapporteur général du Budget Philippe Marini en vertu d'un accord passé entre les groupes PS et UMP.

Les élus communistes ont fustigé la nomination de ce "chantre du libéralisme", selon eux, une "erreur grave" et un "premier faux pas". Les critiques quant au choix du sénateur-maire UMP de l'Oise ont également été nombreuses parmi les socialistes.

"Lorsque nous décidons un mode de gouvernance qui permet ce que nous souhaitons, c'est-à-dire un bon fonctionnement du Sénat (...) il nous faut arriver à cet accord", a répondu M. Bel à l'issue d'un entretien à Matignon avec le Premier ministre François Fillon.

"C'est un accord politique et la question des hommes, même si elle peut se poser pour certains, n'est pas la question essentielle", a-t-il précisé ajoutant: "nous avons fait cette concession à la droite et la droite choisit qui elle veut".

Disposant d'une majorité très étroite (177 sur 348), le nouveau président du Sénat, a dû mener un véritable marathon après son élection samedi pour arriver à boucler l'installation de la Haute assemblée selon un calendrier très serré imposé par le règlement intérieur du Sénat.

Avec le nouveau président du groupe PS, François Rebsamen, il a négocié la répartition des postes avec ses partenaires de gauche et en parallèle "un accord global de gouvernance" avec le président du groupe UMP, le sénateur-maire de Marseille Jean-Claude Gaudin.

"Une fois la gauche rassemblée nous ne disposons pas mathématiquement et automatiquement de la majorité dans toutes les commissions", a expliqué M. Rebsamen.

L'Etat des forces est désormais le suivant: groupe socialiste et EELV (141 sénateurs), groupe UMP (132), Union Centriste et Républicaine (31), CRC (communistes, 21), RDSE (16), Non Inscrits (divers droite, 7).

L'accord conclu mardi soir avec l'UMP lui accorde la présidence des Finances contre celle de toutes les autres commissions à la gauche. Il prévoit également une modification du réglement du Sénat pour abaisser le seuil de constitution des groupes politiques de 15 à 10 sénateurs ce qui permettra aux écologistes de constituer un groupe. Deux nouvelles commissions seront créées: une pour le développement durable exigée par EELV et une pour Défense dont la présidence reviendra à Jean-Pierre Chevènement (MRC).

N° et Date de parution : 111006 - 06/10/2011
Periodicité : Quotidien
931195-01-03.pdf
Copyright : Afp

"Pour le moment, on a une alternance républicaine sereine. On a apprécié l'attitude des uns et des autres. Le président avait promis un comportement dans la tradition de la Haute assemblée, c'est à ce jour respecté", s'est félicité Jean-Pierre Raffarin, dans les couloirs du Sénat.

szb/sm/sd

AFP 061821 OCT 11